

CPPNI BRANCHE DES IEG

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

DÉCLARATION FO ÉNERGIE

Mesdames, Messieurs les représentants des employeurs,

Ces dernières semaines, chacun a pu constater que les salariés des IEG ont la capacité de refuser l'inacceptable.

Face à la posture indigne et d'un autre temps d'un employeur qui refusait d'appliquer vos recommandations, les salariés de la centrale de Saint-Avold ont su imposer un rapport de force et obtenir gain de cause.

FO Énergie félicite ces salariés qui, contrairement à cet employeur, ont pris leurs responsabilités en faisant preuve d'une abnégation sans faille.

Quant à cette direction, que dire? Pas grand-chose, tant son attitude est lamentable. Mépriser le dialogue social et les salariés n'est en rien un signe de grandeur. C'est au contraire le symptôme d'une profonde décadence. Probablement que cette entreprise est à des années-lumière de ce que représentent réellement les Industries Électriques et Gazières.

L'année 2026 sera l'occasion de lui rappeler, comme à toutes les entreprises de la branche, que la Nation a fait un choix fondamental il y a 80 ans : celui de nationaliser l'électricité et le gaz.

La loi du 8 avril 1946 n'a pas seulement organisé un secteur stratégique, elle a posé les fondations d'un véritable Service public de l'énergie, tourné vers l'intérêt général et scellant un pacte de confiance durable avec les Français.

Derrière cette institution qui fête ses 80 ans, il y a surtout une réalité : celle du travail quotidien des femmes et des hommes des IEG.

Si le système tient, c'est grâce à leur engagement constant. Rien n'est le fruit du hasard : tout repose sur des compétences solides, un professionnalisme reconnu, un sens aigu des responsabilités et une conscience collective de l'utilité sociale de nos missions.

Transition énergétique, souveraineté et indépendance énergétique, relance du nucléaire, évolution du gaz : ces défis majeurs sont bien réels. Ils ne pourront être relevés qu'avec des agents reconnus, respectés et justement rémunérés.

L'avenir énergétique du pays ne peut se construire durablement sans une politique sociale et salariale à la hauteur des ambitions affichées.

La reconnaissance ne peut rester symbolique. Elle doit se traduire concrètement, d'autant plus dans un contexte où le pouvoir d'achat est sous pression, où le Statut est fragilisé et où les exigences professionnelles ne cessent de s'intensifier.

C'est pourquoi FO Énergie porte une revendication légitime et juste : à l'occasion de ces 80 ans, la branche des IEG et les entreprises qui la composent doivent reconnaître l'investissement des salariés par le versement d'une PRIME EXCEPTIONNELLE DES 80 ANS, pour l'ensemble des agents.

Il ne s'agit pas d'un geste symbolique, mais du juste retour de la richesse créée collectivement et de la reconnaissance du rôle essentiel des agents dans la réussite de notre Service public de l'énergie, hier comme demain.

Les remerciements et les «bravos» exprimés lors d'événements exceptionnels – qu'il s'agisse des crises climatiques ou de la crise sanitaire –, durant lesquels les représentants de l'État et des entreprises des IEG n'ont cessé de reconnaître le caractère essentiel des salariés, ne peuvent constituer l'unique forme de reconnaissance.

Les salariés des IEG ont droit à davantage de respect. Et ce respect passe, aussi et surtout, par une reconnaissance financière.

Concernant cette séance de CPPNI, la négociation portant sur la modernisation de la grille de salaire se poursuit. Nous trouvons très particulier d'avoir programmé des séances de négociation sans envoyer au préalable de ces séances des documents de travail. Cette manière de procéder n'est pas favorable à une négociation constructive et de bonne foi.